



La politique partenariale du réseau des œuvres universitaires et scolaires CROUS-CNOUS

Jacques Soulas

Directeur



La contractualisation

La décentralisation

Les politiques de site





- Contrat réseau- MJENR (en cours de négociation)
- Contrat réseau-MAE ?
- Projets d'établissements
- Contractualiser avec les universités grâce au volet vie étudiante des contrats quadriennaux & Ouvrir cette contractualisation aux collectivités locales (au 15 mars, 8 contrats signés)





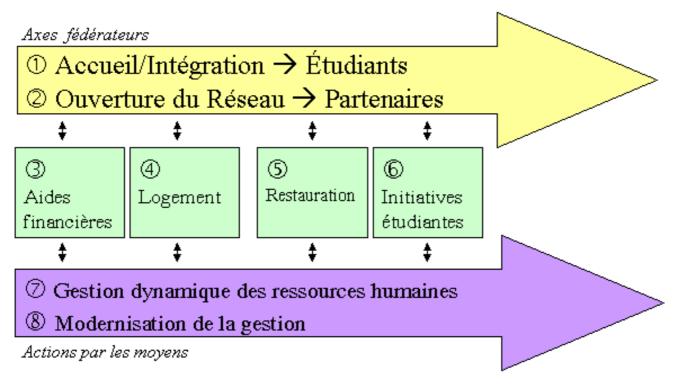


Schéma des 8 stratégies de développement des contrats

Un exemple de contrat Crous – Université: Poitiers



Travailler ensemble sur des objectifs communs

Mieux accueillir les étudiants

Améliorer la qualité de vie quotidienne des étudiants

Favoriser l'accès à la vie culturelle et l'engagement des étudiants

Ouverture et partenariats avec les collectivités territoriales

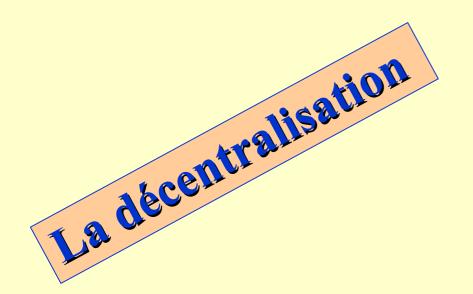
Évaluation

Pour des actions concrètes

- •Regroupement et articulation des services pour améliorer l'information des étudiants,
- Accompagnement de la mobilité étudiante,
- Amélioration des dispositifs d'aide sociale,
- •Amélioration de l'accès au logement et à la restauration sociale,
- •Participation à la mise en place de l'université numérique en région,
- •Renforcement des collaborations pour favoriser l'accès à la vie culturelle et l'engagement étudiant...

Au service des étudiants!





Accompagner la décentralisation du logement étudiant





- Généraliser la pratique de politiques de site
 - Plans locaux de l'habitat
 - Schémas directeurs de site pour la restauration...





- Faciliter l'accès au logement
- Intégrer les résidences aux campus numériques
- Redynamiser la restauration sociale étudiante
- Améliorer la gestion des bourses
- Accompagner la stratégie internationale des universités
- Animer les campus
- Mutualiser l'action sociale





Explorer toutes les pistes du logement étudiant

- Plans locaux de l'habitat
- Réhabiliter 70 000 logement en 10 ans
- Construire 50 000 nouvelles places en 10 ans
- Créer des portails locaux de l'habitat étudiant
- Logement en ville
- Logement contre service





S'intégrer aux campus numériques des universités

- Multiplier les salles informatiques collectives
- Câbler les résidences pour des chambres connectées
- Développer les environnements numériques de travail





Répondre aux attentes

- Schémas directeurs de site
- Enquêtes d'opinion et de satisfaction
- Chartes de qualité





Contractualiser pour mieux servir

- La chaîne de traitement
- Les échanges d'information
- Les engagements qualité

ETUDIANT

15 janvier)



① L'**étudiant** saisit sa demande sur internet ou minitel.

Crous. (de 2 à 5 pièces justificatives)



30 juin

D'étudiant reçoit un avis conditionnel d'attribution de bourse et/ou de logement ou un avis de rejet.

De juin à oct. © L'étudiant s'inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur.

D'étudiant ou son établissement

confirment au Crous l'inscription pédagogique de l'étudiant.





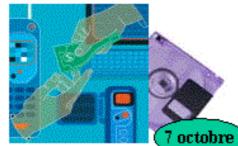
D'étudiant perçoit sa bourse.

ADMINISTRATIONS

30 juin

2 Les serveurs du Rectorat réceptionnent la demande et envoient à l'étudiant une copie écran.

4 Le Crous traite la demande et envoie une réponse à l'étudiant



8 Le Crous met la bourse en paiement (validation électronique sur les serveurs du Rectorat) et la trésorerie générale effectue le virement bancaire



L'étudiant ou son
établissement confirment
au Crous l'inscription
pédagogique de l'étudiant.







Accompagner les stratégies internationales des universités

- Des stratégies concertées
- Un guichet unique
- Une stratégie d'accueil intégré: réussir le 1er contact







Action culturelle et Initiatives étudiantes

- Faciliter l'accès à la création et à la culture
- Gérer en commun les espaces culturels
- Mettre en synergie les fonds et les énergies pour animer les campus







Fédérer les énergies et les fonds

- Mutualiser les services sociaux
- Gérer en commun les commissions sociales
- Mettre en synergie les fonds